



Communiqué de presse 8 novembre 2017

Nouvelle étape majeure dans le plan de transformation d'ENGIE

- **ENGIE conclut avec Total un accord en vue de la cession de ses activités amont de Gaz Naturel Liquéfié (GNL)**
- **ENGIE accélère son développement dans la chaîne aval du gaz et devient le fournisseur prioritaire de Total dans le domaine des gaz verts**

ENGIE poursuit son plan de transformation avec une nouvelle opération majeure : le Groupe a reçu une offre ferme et irrévocable de Total pour la vente de ses activités amont GNL, liquéfaction, transport maritime et négoce international, pour une valeur totale de 2,04 milliards de dollars US, incluant un complément de prix pouvant aller jusqu'à 550 millions de dollars US, qui sera versé sous certaines conditions.

ENGIE conserve ses activités aval GNL, notamment les infrastructures de regazéification et la commercialisation de GNL de détail aux clients finaux, et accélère son développement dans ce domaine. ENGIE poursuit ainsi sa stratégie de concentration sur ses trois métiers clés : la production d'électricité bas carbone, les infrastructures – notamment de gaz, et les solutions aval intégrées pour ses clients.

Convaincu par ailleurs du rôle majeur que les gaz verts, biogaz et hydrogène renouvelable, sont appelés à jouer dans la transition énergétique, ENGIE se dote d'une entité dédiée au développement de l'hydrogène renouvelable et signe un accord par lequel il devient le fournisseur prioritaire de Total pour le biogaz et l'hydrogène renouvelable.

L'offre ferme et irrévocable de Total porte sur l'acquisition des activités amont GNL d'ENGIE : liquéfaction, transport maritime, y compris la filiale Gazocéan, et négoce international de gros de GNL ; sont incluses également dans le projet les réservations de capacités dans les terminaux de regazéification en Europe. Ce projet de cession est en ligne avec le plan de transformation du Groupe ENGIE qui vise notamment à réduire son exposition à l'évolution du prix des commodités. Il clôt le mouvement engagé par le Groupe pour sortir des activités amont dans le domaine du pétrole et du gaz, après l'annonce de la cession de sa filiale ENGIE Exploration & Production International en mai dernier.

ENGIE continuera pour sa part à développer ses activités aval GNL qui sont au cœur de la stratégie du Groupe, notamment la vente de détail aux clients finaux, sa filiale GTT et ses terminaux de regazéification en France, aux Etats-Unis et au Chili.

La valeur totale de la transaction, de 2,04 milliards de dollars US, inclut 550 millions de dollars US de complément de prix (*earn-out*) lié à l'évolution future des marchés pétroliers. La transaction proposée devrait réduire la dette financière nette consolidée du Groupe d'un montant de 1,4 milliard de dollars US, hors complément de prix. Cette cession améliorera le profil de résultat du Groupe pour les années qui viennent.

« Avec ce projet de transaction, ENGIE concrétise une fois de plus sa capacité à exécuter son plan de transformation et à améliorer son profil de risque, en réduisant son exposition à l'évolution du prix des commodités. Total est la société la mieux placée pour poursuivre le développement des équipes et des activités de liquéfaction, transport maritime et négoce international de GNL. ENGIE accélère en revanche ses développements dans les activités aval GNL et notamment dans le domaine de la regazéification du GNL et de la fourniture de GNL à ses clients. ENGIE est par ailleurs convaincu que les gaz verts sont une réponse aux enjeux de la révolution énergétique et sécurise, en devenant le fournisseur prioritaire de Total en hydrogène renouvelable et en biogaz, son avance dans ce domaine », a déclaré Isabelle Kocher, Directeur Général d'ENGIE.

L'ambition de Total est d'intégrer les activités GNL d'ENGIE au sein de ses propres activités GNL, avec l'objectif de créer un leader du secteur sur l'ensemble de la chaîne.

Ce projet de cession est soumis au respect des prérogatives des instances représentatives du personnel d'ENGIE et aux conditions de clôture habituelles. ENGIE mènera un dialogue continu avec ces instances sociales et a d'ores et déjà demandé à Total de prendre des engagements sur les conditions d'intégration des salariés concernés. Dans le cadre du projet, les engagements pris par ENGIE vis-à-vis de ses contreparties seront également respectés.

Le projet de cession pourrait être finalisé au cours de l'année 2018.

En parallèle, ENGIE accélère son développement dans la chaîne aval du gaz et annonce ce jour se doter d'une entité dédiée au développement de l'hydrogène renouvelable, appelé à jouer un rôle croissant dans la révolution énergétique. Cette entité, à vocation mondiale, coordonnera les développements du Groupe dans le domaine de l'hydrogène, développera directement les projets industriels majeurs de production, transport et vente d'hydrogène, et contribuera ainsi à accélérer le développement de cette énergie d'avenir.

Dans ce cadre, ENGIE a également conclu un accord avec Total dans le domaine des gaz verts. Cet accord prévoit, pour une durée initiale de dix ans, qu'ENGIE devienne le fournisseur prioritaire de Total pour tout nouveau projet d'approvisionnement de ses projets en hydrogène d'origine renouvelable et en biogaz. Cet accord permettra notamment la promotion de l'usage des gaz verts pour la mobilité, en tant que sources abordables, propres et compétitives.

A propos d'ENGIE

ENGIE s'engage pour relever les grands enjeux de la révolution énergétique vers un monde de plus en plus décarboné, décentralisé et digitalisé. Le Groupe a pour ambition de devenir leader de ce nouveau monde de l'énergie et concentre ses activités sur 3 métiers clés pour le futur : la production d'électricité bas carbone, notamment à partir de gaz naturel et d'énergies renouvelables, les infrastructures énergétiques et les solutions performantes adaptées à tous ses clients (particuliers, entreprises, territoires, etc.). ENGIE place la satisfaction des clients, l'innovation et le digital au cœur de son développement.

ENGIE est présent dans près de 70 pays, compte 150 000 collaborateurs dans le monde pour un chiffre d'affaires de 66,6 milliards d'euros en 2016. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, BEL 20, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo Eiris - World 120, Eurozone 120, Europe 120, France 20, CAC 40 Governance).

Pour en savoir plus : www.engie.com

Contact presse :

Tél. France : +33 (0)1 44 22 24 35

Courrier électronique : engiepress@engie.com

Contact relations investisseurs :

Tél. : +33 (0)1 44 22 66 29

Courrier électronique : ir@engie.com



[ENGIEgroup](http://www.engie.com)

SIEGE SOCIAL D'ENGIE

Tour T1 – 1 place Samuel de Champlain – Faubourg de l'Arche - 92930 Paris La Défense cedex – France

Tél. : +33 (0)1 44 22 00 00

ENGIE – SA AU CAPITAL DE 2 435 285 011 EUROS – RCS NANTERRE 542 107 651

engie.com